

FICHE PRATIQUE GESTION DES DÉPÔTS DE GARANTIE

TABLE DES MATIÈRES

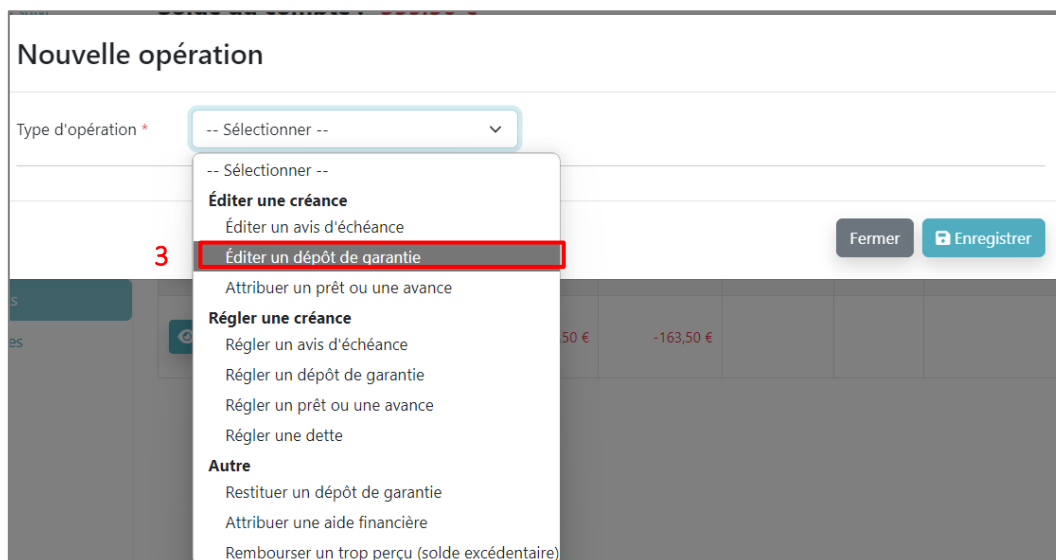
GÉRER UN DÉPÔT DE GARANTIE	1
CALCULER UN DÉPÔT DE GARANTIE	1
RÉGLER UN DÉPÔT DE GARANTIE	2
RESTITUER UN DÉPÔT DE GARANTIE	3
<hr/>	
CAS DE RESTITUTION TOTALE	3
CAS DE NON-RESTITUTION OU RESTITUTION PARTIELLE DU DÉPÔT DE GARANTIE	4

GÉRER UN DÉPÔT DE GARANTIE

CALCULER UN DÉPÔT DE GARANTIE

- I. À partir de la page d'accueil d'un suivi, Cliquer sur le bouton **€ Paiements**.
La page des paiements du suivi s'ouvre. Cliquer sur le bouton **+ Nouveau**.

- II. Une fenêtre s'ouvre. Sélectionner l'opération **Éditer un dépôt de garantie** dans le champ **Type d'opération** **(3)**.




- III. Une fenêtre s'ouvre. Renseigner le formulaire. Puis valider l'opération en cliquant sur le bouton **Enregistrer (4)**.


- La créance est enregistrée.

RÉGLER UN DÉPÔT DE GARANTIE





Le règlement du dépôt de garantie peut se faire :

- Directement à partir de la créance : en cliquant sur le bouton  sur la ligne **Dépôt de garantie**. Régler la créance en cliquant sur le bouton **Régler**. (Dans ce cas sauter l'étape I et II.)
- En créant une nouvelle opération à partir du module paiement du suivi :
 - I. Cliquer sur le bouton **+ Nouveau**.
 - II. Sélectionner la créance à régler si nécessaire **(1)**
 - III. Renseigner le formulaire puis valider l'opération en cliquant sur le bouton **Enregistrer (2)**.



NB. Dans le cas où le montant réglé serait inférieur au montant du Dépôt de Garantie, l'indicateur de règlement de la créance est mis à jour automatiquement  au niveau de la créance **(D)**.

Le solde de ce montant pourra être réglé dans le cadre du Remboursement ultérieur. (cf. Règlement d'une dette)

- Le règlement est enregistré.
- Il est consultable et modifiable en cliquant sur le bouton  sur la ligne correspondante (7).
- L'indicateur de règlement de la créance est mis à jour automatiquement  au niveau de la créance (D).
- Un justificatif peut être édité en cliquant sur les boutons  / 

7	Règlement - Dépôt de garantie		+200,00 €	-609,50 €	04/11/2024 (Espèces)	13/11/2024 11:26			
	Dépôt de garantie		-450,00 €	-809,50 €		13/11/2024 11:25			

200,00 € réglé le 04/11/2024



*Une fois le PDF généré, l'édition de certains champs
du paiement sont bloqués.
Seul un administrateur du service pourra modifier
l'opération*

Notification 15:42 ✕

Certains champs sont verrouillés une fois le PDF généré. Seul un administrateur de votre service peut les modifier.

RESTITUER UN DÉPÔT DE GARANTIE

7

CAS DE RESTITUTION TOTALE



*Il est impossible de créer un nouveau dépôt de garantie
tant que le précédent n'a pas été restitué.*


Notification 21:29 ✕

Une erreur s'est produite.
Paiement : Le précédent dépôt de garantie n'a pas été restitué. Veuillez le restituer avant d'en créer un nouveau.

- I. À partir de la page d'accueil d'un suivi, cliquer sur le bouton **€ Paiements** (1).
- II. La page des paiements du suivi s'ouvre. Cliquer sur le bouton **+ Nouveau** (2).

- III. Une fenêtre s'ouvre. Sélectionner l'opération **Restitution du dépôt de Garantie** dans le champ **Type d'opération (3)**.

- IV. Une fenêtre s'ouvre. Renseigner le formulaire. Puis valider l'opération en cliquant sur le bouton **Enregistrer (4)**.

- L'opération est enregistrée.
- Elle est consultable et modifiable en cliquant sur le bouton  sur la ligne correspondante (5). elle est intégralement modifiable et effaçable tant que le justificatif n'a pas été édité.

- V. Créer le justificatif en cliquant sur le bouton  /  dans le tableau des paiements du suivi

Type d'opération	Période	Montant	Solde du compte à date	Montant alloué	Date de règlement	Commentaire	Créé le	PDF	Email
Sous-total				0,00 €					
5  Restitution du dépôt de garantie (200,00 €)					14/11/2024 (Espèces)		14/11/2024 21:33		

CAS DE NON-RESTITUTION OU RESTITUTION PARTIELLE DU DÉPÔT DE GARANTIE

- Si le **Montant restitué (A)** est différent de celui du **Montant réglé (B)**, l'utilisateur doit cocher la case « *L'état des lieux sortant justifie la réalisation de travaux de remise en état.* ».
- Le champ **Montant des réparations (C)** et le champ de **Commentaire de droite (D)** deviennent obligatoires pour justifier la non-restitution ou la restitution partielle.

- Puis valider l'opération en cliquant sur le bouton **Enregistrer** (6).

Restitution du dépôt de garantie

Créé le 14/11/2024 à 21:43 par TORREMOCHA Emeline

Type d'opération * Restituer un dépôt de garantie Dépôt de garantie 450 € - Dépôt de garantie du 13 nov. ?

Montant du dépôt de garantie 450,00 € **B** Montant réglé 200,00 €




Date d'état des lieux de sortie 04/11/2024 **C** L'état des lieux de sortie justifie la réalisation de travaux de remise en état Montant des réparations 150,00 €

A Montant restitué 50,00 € Date de règlement 14/11/2024 Mode de règlement Espèces

Ajouter un commentaire interne au service...
Ce commentaire est uniquement visible dans les exports Excel.

D Rénovation des sols de la cuisine et des chambres à réaliser.
Ce commentaire est uniquement visible sur le PDF.

Supprimer PDF Fermer **Enregistrer** **6**

- Le paiement est enregistré. Il est consultable et modifiable en cliquant sur le bouton  sur la ligne correspondante (7). Il est intégralement modifiable et effaçable tant que l'avis d'échéance n'a pas été édité.
- Créer le justificatif en cliquant sur le bouton  /  dans le tableau des paiements du suivi

	Type d'opération	Période	Montant	Solde du compte à date	Montant alloué	Date de règlement	Commentaire	Créé le	PDF	Email
Sous-total					0,00 €					
7	Restitution du dépôt de garantie (50,00 €)					14/11/2024 (Espèces)	Rénovation des sols de la cuisine [...]	14/11/2024 21:43	